



COMPTE RENDU DU CSA FS DU MARDI 27 JUIN 2023

Début de la réunion à 9h avec plusieurs déclarations liminaires :

- Hommage à Mme KAISER avec 1 minute de silence observée par tous les membres. La directrice nous indique que son devoir est de faire en sorte que les tous les agents puissent bénéficier des meilleures conditions de travail possible et que le climat de travail soit correct.

- Liminaires CGT + Solidaires :

Nous n'avons toujours pas de règlement intérieur. Ce manque d'anticipation questionne sur l'attention portée au dialogue social.

Concernant le webinaire, nous estimons que cette journée n'était pas de la formation mais de la lecture du décret déjà étudié par chacun d'entre nous et que le temps d'échange annoncé a été aux abonnés absents nous laissant tous avec nos questions sans réponse.

Le point positif de cette journée a été de voir qu'à travers le tchat, la force et la cohésion syndicale sur le territoire ne faiblit pas.

- Remarques liminaires sur l'envoi des documents via escale. Les 58 documents ont été envoyés en « vrac », avec des documents manquants et parfois des doublons. Demande à ce que les documents soient envoyés de la façon suivante : un mail par points à l'ordre du jour et ne pas oublier lorsqu'il y a des plans ou autres documents en couleurs de nous les faire parvenir en couleur.

Le constat concernant le webinaire est partagé par l'ISST.

Nous devrions avoir le règlement intérieur début juillet.

L'envoi des documents se fera par point à l'ordre du jour à l'avenir.

PV FS du 21/3/23

Encore une fois, le PV a été transmis tardivement entraînant l'impossibilité au vu du nombre de corrections qu'il aurait fallu y apporter (ajouté à la diminution des droits pour la préparation des instances et pour la secrétaire de la FS ainsi qu'au nombre conséquent de documents à examiner pour la FS du jour) d'effectuer le travail supplémentaire et conséquent requis.

Nous faisons remarquer le manque d'information sur les accidents de service qui doivent être transmis au fil de l'eau.

Les RH nous répondent que c'est le cas et que ceux qui n'ont pas été transmis sont des accidents de service déclarés mais pour lesquels les RH doivent vérifier la qualification en tant que tels.

Concernant les casques TOIP, la division BIL nous informe que les modèles commandés sont des modèles uniques imposés par la centrale dans le cadre du projet national de déploiement de la TOIP. La FS n'a donc pas le choix dans les modèles commandés pour les agents.

PV FS du 9/5/23

Nous demandons à ce que les relevés de décision soient publiés sur Ulysse 74 et de remettre à jour pour que ce soit plus lisible, plus clair et plus opérationnel. Il faut que les agents soient informés des décisions.

Concernant Seynod, nous regrettons qu'il n'y ait eu aucune information ni présentation aux membres de la FS sur le plan de la cantine avant les travaux. Aucune information non plus aux agents du site sur la nature des travaux et la date de réalisation de ceux-ci.

Nous les interpellons sur le fait que la FS aurait pu avoir des remarques pertinentes sur les travaux prévus avant qu'ils soient validés.

Nous rappelons que nous n'avons jamais eu le plan du parking et que la FS n'a pas été consultée sur les travaux du parking alors qu'il s'agit d'un point touchant à la sécurisation du site et donc à la sécurité des agents.

La Présidente prend note et indique que la Direction aurait dû informer les agents. Mr MOLLARD nous indique que le planning des travaux n'est pas complètement établi. La transmission de ce planning sera faite lorsque celui ci sera fixé.

VOTE PV du 21/03/2023 : abstention pour CGT et CFDT/CFTC et contre pour Solidaires

VOTE PV du 09/05/2023 : abstention pour CGT et CFDT/CFTC et contre pour Solidaires

Le vote contre est expliqué par la réception tardive des documents et le manque de temps pour pouvoir les vérifier et y apporter-toutes les modifications requises.

SUIVI DES ACTIONS

9 actions sont encore en cours

4 actions sont terminées

2 actions sont à réaliser

BUDGET

Le point budget a pris beaucoup de temps lors de cette FS.

Nous faisons remarquer que ce point était vu lors des anciennes instances (CHSCT) au cours de réunions préparatoires. Avec à nouveau la diminution des droits de préparation, ce point est vu dans son intégralité lors des séances. Cela prend du temps.

La présidente nous informe que nous reparlerons de la possibilité d'effectuer ces séances préparatoires ou par un autre biais lorsque le sujet du budget sera évoqué.

2 budgets à voir avec la nouvelle instance :

- budget dépenses
- budget formations

Nous validons l'annulation de la formation « risques routiers à St Pierre de Chandieu en raison du nombre insuffisant de candidats et demandons à le remplacer par la formation conduite sur glace à Flaine.

L'APMP et l'AP nous informe que certaines formations ne trouvent pas beaucoup de succès.

Mr Chappaz propose de communiquer ces formations via des interviews réalisées par des personnes ayant déjà effectué ces formations par le passé.

La formation sophrologie proposée au SIP sur Annemasse ne trouve pas preneur.

Nous proposons de l'étendre à tous les agents du site

Des Exercices incendie avec enfumage vont être déployés sur d'autres sites.

VOTE BUDGET : Pour à l'unanimité

A la vue de l'heure tardive (11h26), nous demandons à passer directement au point 6 : les questions diverses.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport analyse des eaux Bonneville Coubertin et Sallanches :

Pas de risque sanitaire pour les 2 sites.

L'aspect de l'eau peut venir du fait que les tuyaux soient vétustes ou de travaux sur le réseau d'eau mais aucun risque pour la santé des agents.

La recommandation notamment les lundi suite à la stagnation de l'eau dans les tuyaux est de laisser couler l'eau.

Protocole de sécurité des bâtiments en cas d'attaque

Il existe bien un protocole spécifique. Nous demandons qu'il soit à nouveau visible et envoyé à tous les agents de la DDFIP.

Nous sommes actuellement en plan vigipirate risque d'attentat.

Nous intervenons sur le manque de rapidité d'intervention suite à l'attentat sur le Pâquier. Il a fallu plus d'une heure, et ce malgré l'information à l'agent de sécurité des cris et coup de feu sur le Pâquier 3 minutes après les faits, pour fermer les portes de la Cité Administrative.

Personne n'a souhaité prendre d'initiative.

Nous informons qu'en 1 heure, une personne munie d'une arme aurait eu le temps de faire beaucoup de dégâts.

Nous insistons sur la sécurité des agents dans les accueils de nos sites.

Nous indiquons que nous devons tirer une leçon des événements du passé dans notre département.

Nous demandons s'il n'est pas possible de réaliser des exercices intrusion comme cela est fait pour les incendies.

FICHES DE SIGNALEMENTS

- Annemasse : l'information est remontée à la DG. Plainte déposée en attente. Le commissariat assure des rondes autour du site et à l'intérieur de l'accueil.

- SPFE : Ces fiches ont attiré l'attention de la Directrice. Sa réponse est la suivante
- Les 2 adjoints + A encadrant ont pris le relai des tâches effectuées par la cheffe de service en son absence afin d'organiser au mieux le service.
 - Mme FELICI est venue en accompagnement de Mr DUMET.
 - Un nouvel inspecteur expert en publicité foncière interviendra en renfort. *Il va transmettre des fiches process pour expliquer certaines méthodes de travail. Il viendra en octobre pour faire le point sur les process à appliquer ou non.*
 - Des rencontres avec le collectif de travail ont eu lieu afin d'écouter les inquiétudes des agents et d'y répondre. Travail sur l'organisation en toute transparence, la communication dans le service, faire des réunions pour expliquer et comprendre les difficultés. Les objectifs doivent être expliqués clairement aux agents et à la cheffe de service. Le responsable est chargé de faire adhérer les objectifs en acceptant d'être aidé.
 - Suite au mouvement local, le service a un effectif complet (tous les emplois ont été occupés)
 - Il y aura des auxiliaires qui seront embauchés et un recrutement d'un apprenti spécialiste en publicité foncière est prévu.
 - Ils ont toujours le soutien du SAPF (au moins jusqu'à la fin de l'été) qui prend maintenant des actes non dématérialisés et plus complexes.
 - L'assistante sociale et le MP reviendront en octobre faire une visite du service.

Nous indiquons notre inquiétude sur ce service avec les risques de RPS encourus par les agents et les encadrants.

La CGT déclare que certains agents étaient en détachement ou surnombre et qu'il y aura une réelle perte de 3 agents. Le plan d'action entraîne une pression supplémentaire car il y est indiqué clairement une obligation de résultat et un objectif

fixé à 15 actes par jour et par personne. Sachant qu'il reste au SPF des actes complexes à traiter, l'objectif n'est pas tenable.

La Direction indique que le plan d'action est départemental et qu'il fonctionne dans le SPF de Bonneville. Par conséquent, on ne peut pas l'incriminer.

En ce qui concerne le volet humain, la Directrice indique que les collègues doivent sortir la tête de l'eau, que tout doit être géré au mieux, qu'ils aviseront et prendront les mesures nécessaires durant l'absence de la cheffe de service et que la situation du SPFE est « son affaire ».

Son objectif étant d'accompagner, de rassurer et de faire en sorte que les agents travaillent dans des conditions normales même si pour cela il faut changer les méthodes de travail.

Elle indique que le service dispose d'appui et d'aide et qu'il faut l'accepter.

Concernant les A encadrants, nous indiquons notre inquiétude au vu du nombre d'arrêts maladie de ceux-ci. Un service sans chef de service entraîne toujours des difficultés.

L'assistante sociale partage notre ressenti en validant elle aussi son inquiétude pour les cadres.

La Directrice fait le même constat mais nous dit que la période est difficile avec la fin des réorganisations et le départ de nouvelles structures,

Nombre d'arrêts maladie des encadrants

- de septembre 2021 à juin 2022 : 27 encadrants en arrêt maladie de plus de 15 jours
- de septembre 2022 à juin 2023 : 22 encadrants en arrêt maladie de plus de 15 jours

Difficulté logement en Haute-Savoie

Nous alertons sur les difficultés que rencontrent à nouveau les nouveaux agents arrivant sur le département.

Aucune solution n'est envisagée. Petit parc social disponible par l'action sociale mais pas assez vu le nombre d'agents qui arrivent chaque année.

C'est une problématique récurrente.

Arbre tombé à Bonneville Coubertin

Suite aux intempéries, un arbre est tombé sur le site et a endommagé une partie de la toiture et obstrué une issue de secours.

Les agents sont tous en télétravail jusqu'à ordre contraire de l'ISST qui indiquera quand un retour à la normale sera possible.

L'arbre a été enlevé mais la toiture reste à sécuriser et à réparer.

Pas de vision concernant la sortie de secours pour le moment.

La réunion s'est terminée à 13h20 sans avoir pu aborder les points concernant les fiches RSST et les suites du GT électricité.